

Image not found or type unknown



Délai d'appel suite à condamnation

Par **jsgworld**, le **28/10/2008** à **15:14**

Bonjour,
J'ai été condamné à une amende par un tribunal de proximité.
Je n'ai jamais été averti de la convocation au tribunal ainsi que les courriers qui précédaient car j'étais à l'étranger.
Un huissier est maintenant chargé de recouvrer les sommes.
Puis-je faire appel car je n'étais pas en France lors des convocations ?
Merci